

# LA DSDEN DÉMÉNAGE TEMPORAIREMENT

Les agents de la Division des établissements et de la scolarité (DES) sont en charge de l'affectation des élèves en collège et lycée et des demandes d'autorisation d'instruction dans les familles avec ou sans le CNED.

Nos agents vous reçoivent **uniquement sur rendez-vous** au collège Beurnonville.  
*Our agents can receive you **by appointment only**.*

- Instruction dans la famille, CNED, ASSR
- Affectation en 2<sup>de</sup> professionnelle et en 1<sup>re</sup> année de CAP

Contact : Mme MATHIEU  
Mail : [des111b@ac-reims.fr](mailto:des111b@ac-reims.fr)  
Téléphone : 03 25 76 22 25

- Affectation en 2<sup>de</sup> générale et technologique
- 3<sup>e</sup> prépa-métiers, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> agricole

Contact : Mme BODNAR  
Mail : [des111a@ac-reims.fr](mailto:des111a@ac-reims.fr)  
Téléphone : 03 51 59 10 41

## Autres demandes

Contact : M. PAGNEY  
Mail : [des10@ac-reims.fr](mailto:des10@ac-reims.fr)  
Téléphone : 03 25 76 22 24

- Affectation au collège
- Élèves arrivant de l'étranger - niveau collège  
*Students arriving from abroad - middle school*

Contact : Mme MASSON  
Mail : [des107@ac-reims.fr](mailto:des107@ac-reims.fr)  
Téléphone : 03 25 76 22 38

- Affectation en 1<sup>re</sup> et en terminale générale, technologique ou professionnelle
- Élèves arrivant de l'étranger - niveau lycée  
*Students arriving from abroad - high school*

Contact : M. PREVOT  
Mail : [des113@ac-reims.fr](mailto:des113@ac-reims.fr)  
Téléphone : 03 25 76 22 65

Retrouvez plus d'informations sur notre Division des établissements et de la scolarité sur :

<https://www.ac-reims.fr/minihome/division-des-etablissements-et-la-scolarite-ds-den10-123136>

